

POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT
940, BOULEVARD DE NORMANDIE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3A 1A7
- AUDITORIUM (PORTE 4) -

JEUDI
26
MARS
à 19h

Conférence GRATUITE offerte aux parents d'élèves
& aux membres du personnel scolaire de la CSDHR

GÉRER L'OPPOSITION

ET RETROUVER L'HARMONIE À LA MAISON

Le **trouble d'opposition / provocation** est caractérisé par une désobéissance quasi-généralisée. Face à une consigne qui lui déplaît, l'enfant peut alors montrer soit de l'opposition passive, soit de l'opposition active, soit de l'opposition dite passive-agressive. Contrairement aux enfants qui ont un trouble de déficit de l'attention / hyperactivité (TDAH) et qui oublient les consignes, les enfants qui ont un **trouble oppositionnel** sont parfaitement conscients de leurs comportements d'opposition, et ils refusent délibérément de se conformer aux demandes de l'adulte.

Face à ces enfants, les parents diront qu'ils se sentent constamment en situation de **lutte de pouvoir**. L'enfant refuse de se plier aux consignes, puis refuse de se plier aux conséquences et aux punitions imposées par les parents. Dans certains cas, les parents ont même l'impression que l'enfant a pris le dessus dans la maison et que dans le fond, c'est lui qui décide maintenant. Dans les cas plus graves, l'enfant, en plus de refuser de se plier à l'autorité, cherche à provoquer l'adulte.

Ces enfants savent ce qui fait fâcher leurs parents, et ils l'exploitent! Ils savent aussi mettre le parent dans l'embarras en faisant des crises en public. C'est d'ailleurs souvent de cette façon, par les crises, qu'ils finissent par obtenir ce qu'ils veulent et qu'ils finissent par avoir régulièrement le dessus sur l'**autorité parentale**. Il s'agit alors d'un problème sérieux, face auquel il est impératif d'intervenir rapidement.

Sans intervention, le trouble oppositionnel avec provocation peut évoluer en délinquance / trouble des conduites à l'adolescence.



CONFÉRENCIER

Dr Benoît Hammarrenger
Neuropsychologue

Dr Hammarrenger est diplômé de l'Université de Montréal depuis 2003.

Il a complété sa thèse auprès d'enfants à l'Hôpital Sainte-Justine et a perfectionné sa pratique lors d'un internat à Bruxelles, en Belgique.

Il a pratiqué la neuropsychologie pendant 6 ans à l'Hôpital Juif de Réadaptation de Laval. Il a fondé le CERC, qu'il dirige depuis 2003. Ses sujets d'expertise sont le trouble de déficit de l'attention / hyperactivité (TDAH) chez l'enfant et l'adulte, le trouble d'opposition chez les enfants ainsi que le traumatisme crânio-cérébral (TCC) chez l'adulte.

Il offre régulièrement des conférences dans les écoles auprès des parents et du personnel enseignant. Enfin, il a été reconnu comme expert au Tribunal de la jeunesse pour des dossiers confiés à la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ).



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Le comité de parents
de la Commission scolaire
des Hautes-Rivières **vous invite**
à une conférence gratuite !